

# SNDE



# ش. و. م.

الشركة الوطنية للماء

الشركة رأسمالها 13.321.620.000 أوقية

المقر الرئيسي : انواكشوط

**SOCIETE NATIONALE DE L'EAU**  
SOCIETE AU CAPITAL DE : 13.321.620.000 UM  
SIEGE SOCIAL : NOUAKCHOTT

**A TOUS LES SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER DE CONSULTATION OUVERTE**  
**N°6/SNDE/2016**

31 MAR 2016

**Objet :** Eclaircissements

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur vous transmettre ci-joints les éclaircissements suivants relatifs à la consultation n°6/SNDE/2016 portant sur l'acquisition du matériel d'équipements d'exhaure en complément de leurs spécifications techniques requises par la SNDE :

### Lot n° 1 - Equipement de pompage :

1. Lieu de montage et essai :

- Une pompe de 5 m<sup>3</sup>/H puissance 3Kw à Aioun (814 kms de Nouakchott) alimentée par un réseau BT SOMELEC.
- Une pompe de 5 m<sup>3</sup>/H puissance 3Kw alimentée par un système hybride solaire / groupe 30 kVa à Aioun.
- Une pompe de 10 m<sup>3</sup>/H puissance 5,5Kw alimentée par un système hybride solaire / groupe.
- Deux pompes de 10 m<sup>3</sup>/H d'une puissance unitaire de 5,5 kW alimentée par un réseau BT SOMELEC à Koubenni (120 kms d'Aioun).
- Deux pompes de 10 m<sup>3</sup>/H d'une puissance unitaire de 5,5 kW alimentée par un réseau BT SOMELEC à Aoujeft (511 kms de Nouakchott).

**N.B** Les soumissionnaires doivent prévoir le système d'hybride entre le réseau SOMELEC et le solaire.

2. Pic d'intensité des pompes théoriquement 3 à 4 fois intensité nominale (démarrage direct des toutes les pompes).

BP : 796 – Nouakchott – Mauritanie

Tél : (+ 222) 524.14.56 - 525.22.70 - 525.22.48 – 529.84.88

Fax : (+ 222) 525.23.31 – 524.14.61

ص.ب : 796 انواكشوط – موريتانيا

هاتف : (+ 222) 524.14.56 - 525.22.70 - 525.22.48 – 529.84.88

فاكس : (+ 222) 525.23.31 – 524.14.61

E-mail : [snde@mauritel.mr](mailto:snde@mauritel.mr) : البريد الإلكتروني

3. Démarrage des pompes séparées.
4. Puissance maximale estimée par site entre 5 et 14 kW ; incluant les auxiliaires.
5. Heures de marche par 24 H des groupes , en dehors des heures d'ensoleillement les groupes électrogènes devraient tourner entre 4 et 16 heures suivant les périodes d'ensoleillement.
6. Dimensionnement du terrain pour l'installation des panneaux solaires (terrain disponible, la clôture grillagée pour la sécurisation des panneaux et la loge du gardien sont à la charge du soumissionnaire).
7. L'ensemble du système de commande : les armoires électriques et les groupes doivent être containerisé.
8. Toutes les protections doivent être assurées suivant les normes internationales.
9. Lot de filtration complet pour une année est exigé pour 3000 heures de marche
10. Huile : le soumissionnaire doit nous préciser les huiles homologuées par les fabricants des groupes.
11. Fourniture : jeux de la carte paramétrée pour les groupes et le système d'hybride nécessaire (1 Jeu).
12. Fourniture : Caisse à outils nécessaire (2 caisses à outils électromécaniciens et le 2 caisses à outils plombiers de marque garantie).
13. Formation des techniciens sur site est exigée.

Les termes de la consultation n°6/SNDE/2016 et la présente lettre d'éclaircissements paraphés et signés par le soumissionnaire doivent être inclus dans son offre

  
 LE DIRECTEUR GENERAL

FALL N'GUSSALY

